

# LES CPIE ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME « POLLINIZ'ACTEURS »

## Union régionale des CPIE

La force d'un réseau ancré dans les territoires

contact@urcpiembfc.fr  
06 87 11 45 96



BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ



# AGIR ENSEMBLE en Bourgogne-Franche-Comté pour PRÉSERVER les POLLINISATEURS

### CPIE YONNE & NIÈVRE

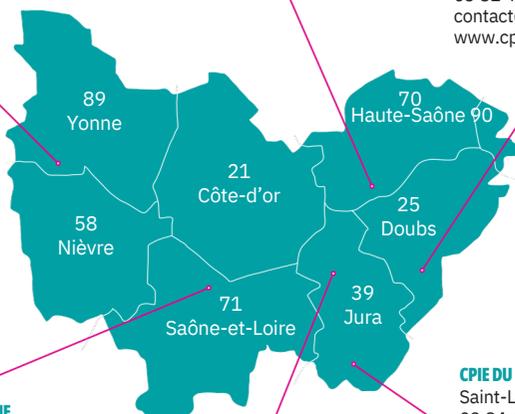
Saint-Sauveur-en-Puisaye  
03 86 45 57 55  
contact@cpiie-yonnenievre.org  
www.cpiie-yonnenievre.org

### CPIE VALLÉE DE L'OGNON

Brussey  
03 84 31 75 49  
contact@cpiie-brussey.com  
www.cpiie-brussey.com

### CPIE DU HAUT-DOUBS

La Rivière Drugeon  
03 81 49 82 99  
contact@cpiiehautdoub.org  
www.cpiiehautdoub.org



### CPIE PAYS DE BOURGOGNE

Collonge-la-Madeleine  
03 85 82 12 27  
contact@cpiie-pays-de-bourgogne.com  
www.cpiie-pays-de-bourgogne.com

### CPIE DU HAUT-JURA

Saint-Lupicin  
03 84 42 85 96  
contact@cpiie-haut-jura.org  
www.cpiie-haut-jura.org

### CPIE BRESSE DU JURA

Sellières  
03 84 85 12 75 contact@cpiie-bresse-jura.org  
www.cpiie-bresse-jura.org

## LES CPIE, ARTISANS DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement est une association labellisée qui agit pour que les personnes et les organisations prennent en compte l'environnement dans leurs décisions, leurs projets, leurs comportements, par :

- l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs,
- la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement.

S'appuyant sur une charte nationale, le label CPIE est un gage de qualité et de professionnalisme accordé à une association à fort ancrage territorial.

EN SAVOIR PLUS



[WWW.CPIE.FR](http://WWW.CPIE.FR)



Ce programme est déployé par les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement en Bourgogne-Franche-Comté



BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ



Un programme initié par les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement du Massif Central



47 000 €

## LES POLLINISATEURS : UN RÔLE ESSENTIEL

Les insectes pollinisateurs sont les espèces qui transportent efficacement le pollen de fleurs en fleurs, permettant leur fécondation.

Ils rendent un service inestimable à la reproduction des plantes à fleurs, qu'elles soient sauvages ou cultivées. On estime que les services rendus par ces « visiteurs des fleurs » s'élèvent à plus d'1,5 milliard d'euros par an en France.

## LES ABEILLES SAUVAGES : DES POLLINISATRICES HORS-PAIR !

Environ **20 000** espèces d'abeilles sauvages ont été décrites à ce jour à travers le monde, dont près d'un millier en France.

Tout le monde connaît l'abeille mellifère, *Apis mellifera*, espèce domestiquée par l'homme pour son miel.

Mais la « famille » des abeilles recouvre aussi une multitude d'abeilles sauvages : abeilles tisserandes, charpentières, halictes, mégachiles, colettes, bourdons...

Malgré leur efficacité remarquable pour la pollinisation, ces abeilles restent méconnues.

En Europe,  
**84%** des plantes cultivées et  
**80%** des espèces sauvages dépendent de la pollinisation

## LE PROGRAMME « POLLINIZ'ACTEURS »

Depuis 2021, les CPIE et membres associés s'engagent en faveur des pollinisateurs sauvages en se basant sur les préconisations du PNA. Initié en Massif Central\*, le programme Polliniz'acteurs s'étend aujourd'hui à la région Bourgogne-Franche-Comté. Les CPIE de BFC se sont engagés sur trois axes :

SENSIBILISER À LA PRÉSERVATION DES ABEILLES SAUVAGES

MOBILISER LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS LOCAUX

L'ÉMERGENCE D' ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN

- Impliquer l'équipe municipale et les habitants grâce à une prise de conscience et l'apport de connaissances sur le thème des pollinisateurs et des abeilles sauvages pour appréhender les enjeux globaux et territoriaux.
- Des animations pour identifier et mettre en évidence les vulnérabilités et les ressources du territoire pour sauvegarder et restaurer.
- Des réunions participatives pour définir un plan d'actions en faveur des abeilles sauvages en réponse aux problématiques locales identifiées.
- Faciliter la mise en mouvement du territoire par des espaces d'échanges, une dynamique de projet, une mobilisation de la population.

## UN PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA) !

Le déclin des pollinisateurs est aujourd'hui incontestable et multifactoriel, devenant de fait une préoccupation majeure tant pour les pouvoirs publics que pour le monde agricole et la société civile. Après "France Terre de pollinisateurs" (2016-2020), un nouveau plan national d'actions ainsi que ses déclinaisons régionales sont lancés pour la période 2021 - 2026.

<https://pollinisateurs.pnaopie.fr/>  
<https://agriculture.gouv.fr/plan-national-en-faveur-des-insectes-pollinisateurs-et-de-la-pollinisation-2021-2026-DP>

\* par les Unions Régionales des CPIE d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes et grâce au soutien du FEDER, de l'ANCT (FNADT), des Régions Auvergne-Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine

